

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	37 (1947)
Heft:	1
Vorwort:	Hommage à Henri Mercier
Autor:	Deonna, W.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

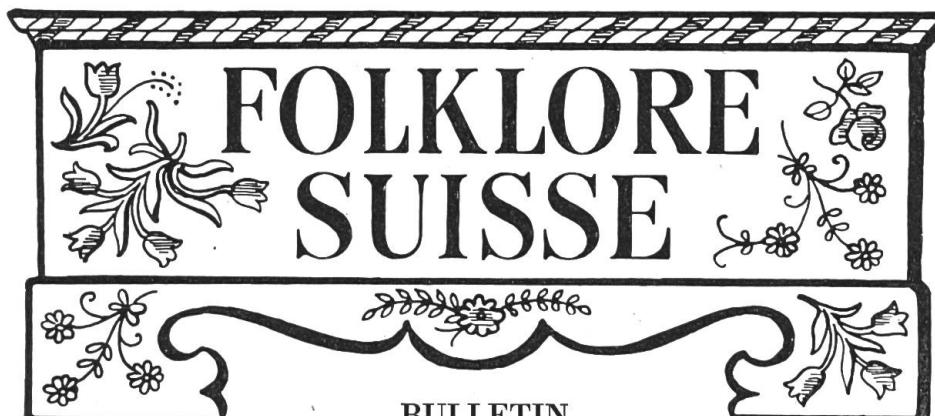
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES TRADITIONS POPULAIRES

Paraît quatre fois par an

37^e Année

N° 1 *

1947

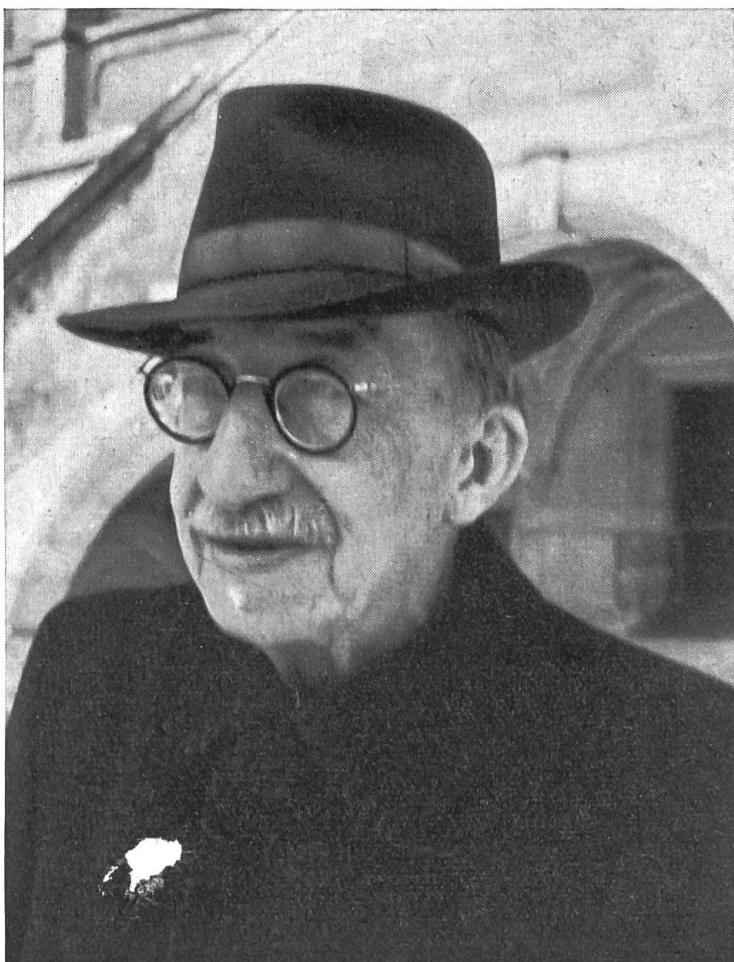


Photo : A. E. Roussy, Genève.

Monsieur le Professeur Henri Mercier
membre d'honneur de la Société Suisse des Traditions populaires.

Hommage à Henri Mercier.

Monsieur le Professeur Henri Mercier célébrera le 15 avril 1947 son quatre-vingtième anniversaire. La Société des Traditions populaires ne veut pas laisser passer cette date sans joindre ses voeux à ceux que lui adresseront ses nombreux amis et connaissances, ses anciens élèves, pour l'œuvre qu'il a accomplie dans sa longue carrière, tant de professeur au Collège de Genève, que d'érudit.

Depuis son entrée dans l'enseignement secondaire en 1898, jusqu'à sa retraite en 1929, M. Mercier a vu les « volées » se succéder d'année en année dans ses classes, et des centaines de collégiens sont venus à lui, puis l'ont quitté. Il n'a pas voulu que les instruire, il s'en est fait l'ami, il a cherché à les comprendre dans leur mentalité, qui n'est plus celle de l'enfant, qui n'est pas encore celle de l'homme; à éveiller leur intérêt pour la vie et aussi leur dignité de futurs citoyens. Ses collégiens, il les a fait parler dans sa brochure « Nos collégiens », où il a préfacé un choix de compositions françaises de ses élèves¹. Son Collège, il en a écrit des chapitres d'histoire²; il en a réuni les archives, les souvenirs matériels en un petit musée; il a groupé en une association les anciens élèves³, devenus barbus, ou chenus et ridés; en un mot, il a voulu les attacher tous à lui, et à son long passé depuis Calvin, leur donner l'orgueil d'y avoir été formés.

Est-ce à vivre avec cette jeunesse que M. Mercier a senti s'éveiller son intérêt pour le folklore et les traditions populaires? Après Philippe Monnier, et d'un même regard attendri et amusé, il a scruté ses collégiens — et tous les enfants — dans leur vie si particulière, pour noter leurs usages, leurs jeux, leur langage⁴. Puis, sachant que ce n'est là qu'un aspect d'un problème plus vaste, il a étendu ses recherches au folklore de la Suisse et d'autres régions⁵. Enfin, ces petits faits en apparence insignifiants qu'il glanait, il les a rattachés avec un vrai esprit scientifique aux lois psychologiques qui les régissent.

¹ Nos collégiens. Compositions françaises d'élèves du Collège, recueillies et munies d'une préface, Genève, 1909.

² Le Collège et l'enseignement à Genève depuis la chute de l'ancienne République, 1798, Aarau, 1931. — Les promotions du Collège de Genève de 1798 à nos jours. Coup d'œil historique et anecdotique. Bull. inst. nat. genevois, 1934.

³ Les 25 premières années de l'association des anciens élèves du Collège de Genève, Genève, 1940.

⁴ Jeux populaires d'enfants à Genève. La corde, Archives suisses des traditions populaires, XX, 1916, 230 — Traditions populaires genevoises, Nos Centenaires, 1914, 441.

⁵ La Suisse, traditions populaires, La Suisse en sept conférences, 1910. — Sobriquets nationaux et internationaux, Archives suisses des traditions populaires, XXII, 1918—19, 209.

La Société des traditions populaires a reconnu la valeur de ses travaux, en l'appelant jadis à siéger dans son Comité, en le nommant membre d'honneur. Elle espère qu'il fera bénéficier encore les érudits de la somme de connaissances folkloriques amassée pendant les fécondes années de sa carrière scientifique.

W. Deonna.

Les *pō* de mulets dans les alpages d'Ayent (Valais).

Par I. Mariétan, Sion.

La commune d'Ayent, sur Sion, possède aujourd'hui quatre alpages: le Rawyl, Sérin, Duet et Tzalland.

Sur ces alpages existe une coutume que nous n'avons jamais observée ailleurs en Valais. Près de la cave aux fromages, on voit des pièces de bois taillées, munies d'une branche qui est enfoncee dans le sol. Elles sont utilisées pour attacher les mulets, le jour de la désalpe, en attendant que les produits de l'alpage soient partagés et chargés. On leur donne le nom de *pō* de mulets.

Alpe du Rawyl:

L'alpage du Rawyl occupe toute la partie supérieure du vallon de la Liène. Le chalet principal comprend une cuisine, une grande pièce servant de dortoir et la cave aux fromages;



Pō de mulet à l'alpage de Rawyl, face antérieure. Photo : I. Mariétan.